****

**Mise en Réseau International des Etablissements scientifiques fédéraux belges (ESFs)**

**Appel à propositions 2018**

**PATRIMOINE CULTUREL**

**DOSSIER d'INFORMATION**

*DEADLINE*: jeudi **14.06.2018** à 15h

Veuillez lire attentivement ce document avant d'introduire votre proposition

**APPEL À PROPOSITIONS POUR MISE EN RÉSEAU INTERNATIONAL DES ETABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES FEDERAUX BELGES (ESF)**

**1. Introduction**

Conformément à la décision du Comité de direction du 24.11.2011, les Etablissements scientifiques fédéraux (ESF) ont la possibilité d'introduire des propositions de financement de projet de mise en réseau international. L'Appel est une invitation aux ESF à soumettre des propositions de réseautage international dans le domaine du **patrimoine culturel (**incluant le patrimoine tangible, intangible et naturel) avec des institutions issues de pays de leur choix**.**

2018 est l'année européenne de du patrimoine culturel' (voir <https://europa.eu/cultural-heritage/>) Les institutions et les citoyens sont encouragés, pendant cette année, à développer des activités en soutien au patrimoine européen. Cet appel propose cependant de considérer le patrimoine au-delà de l'Europe et de répondre à la devise *'open to the world*' quant à la coopération scientifique et en matière d'innovation, via l'ouverture à des participants venant de partout dans le monde.

La coopération vise à renforcer le dialogue interculturel et à connecter les citoyens, dans un contexte de diversité sociale, tout en contribuant à un changement des manières dont nous protégeons et nous promouvons le patrimoine culturel et dont nous en jouissons.

**2. Objectifs de l'appel**

L'appel vise, d'une part, à développer l’expertise des ESF en soutenant leur inclusion dans des réseaux avec des partenaires internationaux et, d'autre part, à fournir un cadre pour une coopération structurelle avec les pays inclus dans les propositions. L'activité proposée devra être considérée comme une étape vers une coopération structurelle entre les institutions concernées.

Le financement concerne le réseautage et ne peut donc pas être sollicité pour des activités de recherche.

**3. Partenaires et réseaux éligibles dans le cadre de cet appel**

Pour être éligibles, les propositions devront comprendre au moins un partenaire d'un ESF et un partenaire d'une institution de recherche non-marchande (université, haute école, centre de recherche, musée exécutant de la recherche) d'un autre pays. Chaque réseau ne comprendra pas plus de 5 partenaires financés par le projet (y compris le coordinateur).

Le réseau peut aussi impliquer des institutions de recherche non-marchandes belges. D'autres partenaires ne correspondant pas à cette définition peuvent aussi participer pour autant qu'ils assurent leur propre financement. Ces partenaires sont à mentionner comme partenaires optionnels dans le formulaire de soumission.

Le coordinateur devra être affilié à un ESF. Chaque ESF peut soumettre plusieurs propositions.

La participation de femmes et de jeunes chercheurs est encouragée.

L'appel concerne l'établissement des nouveaux réseaux ainsi que le renforcement de réseaux existants.

Comme le soutien financier des partenaires étrangers sera octroyé par BELSPO via le coordinateur du réseau, ce dernier est encouragé à signer un accord avec tous les partenaires de la proposition avant sa soumission.

**4. Durée des projets**

Les projets financés dans le cadre de cet appel devront avoir une durée minimum d'une année et demie et ne pas dépasser les 3 ans. Les activités pourront démarrer entre décembre 2018 et janvier 2019.

**5. Budget et contrat**

Le budget total de l'appel est de 300 000 €. Une proposition ne pourra pas demander de BELSPO un financement supérieur à 35 000 €.

Le budget de la proposition devra être intégralement affecté aux activités de réseau du projet. Il couvrira des frais de fonctionnement liées à l’exécution du réseautage (telles que l'organisation de séminaires, workshops ou visites d'experts en Belgique, *per diem*, déplacements et séjours en Belgique et à l’étranger), de même que des frais généraux (*overheads)* couvrant les frais d’administration, de téléphone, de courrier, d’entretien, de chauffage, d’électricité, d’assurance... à condition que ceux-ci ne dépassent pas 5% du budget total demandé.

**6. Soumission des propositions**

Les propositions doivent être soumises par le coordinateur sous forme électronique à l'adresse secr.coord@belspo.be via le [formulaire approprié](http://www.belspo.be/belspo/organisation/Call/forms/ESF_Res_2018/Call2018_SubFile_en.doc), disponible en anglais. Aucune annexe au formulaire de soumission ne sera prise en considération.

L'appel sera clôturé le **jeudi 14 juin 2018 à 15h.** Un accusé de réception sera envoyé au coordinateur au plus tard dans les 48 heures ouvrables qui suivent la clôture de l’appel.

**7. Admissibilité et sélection**

Après la vérification du respect des critères d’admissibilité (voir « [Check list](file:///%5C%5Cravel%5Cdata%5CC%5CIII.%20EXTRA%20EU%5C1.%20BILAT%5C1.6%20ESF-FWI%5CCall2015-check%20list_2015-F.doc) » en annexe), les propositions éligibles seront évaluées par un panel constitué d'experts de BELSPO et/ou identifiés par BELSPO.

L’évaluation sera réalisée sur la base des critères suivants :

* Conformité au contenu et objectifs de l’appel ;
* Pertinence du réseau (justification du sujet spécifique du réseau, du choix des partenaires, ...) ;
* Faisabilité du plan de travail ;
* '*Value for money'* (Budget correspondant au plan de travail, impact potentiel à long terme).

Les propositions seront sélectionnées sur la base des résultats de l’évaluation et en fonction du budget disponible.

BELSPO informera les coordinateurs du résultat de l'évaluation de leur(s) proposition(s).

**8. Plaintes**

BELSPO accorde beaucoup d’importance à la qualité de ses services. Un formulaire destiné au traitement de plaintes éventuelles a été créé. Ce formulaire, ainsi que toute information relative à la gestion des plaintes, est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.belspo.be/belspo/organisation/complaints_fr.stm>

Aucune suite ne sera donnée aux plaintes anonymes ou injurieuses.

**9. Contact**

Pour plus d’informations, veuillez contacter le service Coordination fédérale, interfédérale et internationale via l'adresse secr.coord@belspo.be

Annexe

**"Check list"**

**Eligibilité des propositions**

**Mise en Réseau International des Etablissements scientifiques fédéraux belges (ESF).**

**APPEL A PROPOSITIONS 2018: Patrimoine culturel**

La Politique Scientifique fédérale s'assurera que les propositions satisfont à tous les critères d'éligibilité indiqués ci-dessous. Les coordinateurs des propositions inéligibles en seront informés par la Politique scientifique fédérale.

L'éligibilité de chaque proposition est vérifiée sur la base des renseignements fournis par les soumissionnaires dans le formulaire de soumission.

**Liste de critères**

Pour toute proposition introduite, les critères suivants seront examinés. Seules les propositions qui répondent à tous ces critères sont retenues pour évaluation.

|  |  |
| --- | --- |
| * Le formulaire de soumission a été déposé au plus tard le jeudi **14 juin 2018** à 15h[[1]](#footnote-1)
 | [ ]  |
| * Le formulaire de soumission est transmis en version électronique (Word et Pdf avec signatures)
 | [ ]  |
| * La proposition correspond au thème de l'appel (patrimoine culturel)
 | [ ]  |
| * Le formulaire de soumission comprend les deux pièces demandées correctement remplies (formulaire en anglais et formulaire concernant le budget en néerlandais ou en français)
 | [ ]  |
| * Le réseau inclut au moins un ESF (coordinateur) et 'une institution en dehors de la Belgique, comme indiqué dans le paragraphe 3 de ce document
 | [ ]  |
| * Les partenaires optionnels inclus dans la proposition apportent leur propre financement
 | [ ]  |
| * Le budget demandé à BELSPO ne concerne que des activités de réseautage
 | [ ]  |
| * Le budget total demandé ne dépasse pas les 35.000 EUR
 | [ ]  |
| * La durée du projet est entre 1,5 et 3 ans
 | [ ]  |

1. Un accusé de réception sera envoyé (voir le dossier d'information). [↑](#footnote-ref-1)